

19 juin 1975, Québec

Conférence de presse à l'occasion de l'annonce du rôle de l'État dans le secteur de la sidérurgie

M. Bourassa : La conférence de presse a été convoquée pour vous faire une annonce très importante sur le plan économique et sur le rôle de l'État dans le secteur de la sidérurgie. On vous a distribué le communiqué, je crois, qui résume la question. Vous me permettrez simplement d'en lire certaines parties.

Le gouvernement a autorisé la société SIDBEC à procéder dès maintenant à la réalisation du projet de Fire Lake prévoyant la production annuelle de 6 000 000 de tonnes de boulettes de minerai de fer dans une usine de bouletage qui sera construite à Port-Cartier. Il s'agit du plus grand développement minier annoncé au Canada depuis quelques années. Sa valeur est de l'ordre de 500 000 000 \$. C'est une étape importante vers le maître chez nous. Les investissements prévus se chiffreront à 462 000 000 \$ dont environ 350 000 000 \$ pour la construction, à Port-Cartier, de l'usine de bouletage, d'un concentrateur secondaire et de l'équipement de manutention.

La participation prévue de SIDBEC sera de 3 000 000 de tonnes tant à la mine qu'à l'usine de bouletage. Cette participation est nécessaire pour assurer à SIDBEC un approvisionnement en boulettes enrichies à une teneur en fer de 68,5 %, suffisant pour les besoins présents et futurs de son aciérie de Contrecoeur.

A ce niveau de participation, représentant 54 % du projet global, le gouvernement du Québec accordera à SIDBEC un appui financier de l'ordre de 250 millions \$. Les paragraphes qui suivent font part de la participation d'autres compagnies, dans le cas de Québec Cartier, c'est mentionné, et la possibilité d'autres investissements. Ce qui a trait aux emplois créés par ces développements, la réalisation du projet de développement minier signifie le maintien de 1 400 emplois à Gagnon et la création de 600 nouveaux emplois à Port-Cartier. De plus 1 500 personnes travailleront à la construction de l'usine de bouletage et des autres installations à Port-Cartier.

Il y a des cartes qu'on va probablement... Même s'il y a des éléments qui ont déjà été annoncés dans ce projet, il y a l'annonce complémentaire du fait que le gouvernement est prêt à soutenir SIDBEC, le premier paragraphe de la page 2 et à procéder immédiatement. Ceci évidemment permet... C'est le point important qui vaut la peine d'être signalé. C'est que la sidérurgie québécoise sera désormais entièrement intégrée. Que l'exploitation des richesses naturelles profite aux Québécois, je crois qu'à travers une société d'État comme SIDBEC, c'est certainement une façon éloquente d'affirmer la détermination du gouvernement, de faire en sorte que nos richesses naturelles profitent aux citoyens du Québec. S'il y a des questions...

M. Bercier : On parle du fait que la compagnie minière Québec Cartier va fournir une participation de 8 % au capital-actions, tandis que celle de SIDBEC est limitée à 38 %. C'est-à-dire qu'un troisième partenaire avec qui vous négociez actuellement sera propriétaire majoritaire de ...

M. Gignac : Ce n'est pas un troisième partenaire que cela

M. Bercier : SIDBEC est majoritaire au capital-actions.

M. Bourassa: SIDBEC sera toujours majoritaire. Elle peut l'être à 92 %, si le troisième partenaire ne s'associait pas. C'est là qu'est l'élément important. C'est que le gouvernement du Québec va appuyer ou assurer les moyens de financement à SIDBEC, même s'il n'y avait pas de troisième partenaire.

M. Picard : Le troisième partenaire, M. Bourassa, est-il un partenaire québécois ou étranger?

M. Bourassa : Je crois qu'on peut dire non. C'est à peu près tout ce qu'on peut dire pour l'instant, parce que, comme il y a des négociations...

Une Voix : Ce n'est pas québécois?

M. Bourassa: Non, ce n'est pas une compagnie québécoise qui est envisagée comme troisième partenaire, mais on ne peut pas le dévoiler. Vous pouvez vous essayer, mais ce sera sans succès. On ne peut pas en dévoiler davantage sur l'identité du troisième partenaire.

M. Picard : J'aurais une autre question. Est-ce que la totalité de la production de boulettes va aller à SIDBEC, à Contrecoeur ou s'il y a de l'exportation là-dedans?

M. Gignac Vous voulez dire les 3 000 000 de tonnes?

M. Picard : Oh parle de 6 000 000 de tonnes.

M. Gignac : Les 6 000 000 de tonnes, normalement, si on a un partenaire ou des partenaires, la moitié de 6 000 000 ou presque va aller au partenaire, l'autre moitié étant dévolue à SIDBEC.

M. Picard Si vous n'avez pas de partenaire?

M. Gignac Si on n'a pas de partenaire, à ce moment, soit qu'on vende les boulettes telles quelles, comme plusieurs compagnies le font sur le marché mondial.

M. Picard : Vous autres, vous en avez besoin seulement de 3 millions.

M. Gignac : Pour le moment, c'est 3 000 000 de tonnes.

M. Picard : Je ne suis pas un spécialiste de l'acier, vous allez m'excuser, mais il reste quand même que les boulettes ne sont pas un produit fini très avancé dans la production de l'acier. C'est quelque chose qui sert à faire d'autre chose. C'est un produit intermédiaire, si on veut.

M. Bourassa: Non, cela ne l'empêche pas d'être essentiel quand même.

M. Picard : Je ne dis pas qu'il n'est pas essentiel, M. Bourassa, mais je dis qu'il est

intermédiaire. S'il y en a déjà la moitié qui s'en va à un partenaire qui, je suppose, a ses usines à l'étranger, on n'est pas encore à l'étape définitive de la production de produits finis au Québec.

M. Bourassa : Je comprends que vous voulez chercher le plus d'avantages possibles le plus rapidement possible, mais il reste que là, pour la première fois, on a une sidérurgie québécoise qui va être entièrement intégrée et qui va conduire à une production d'acier fini et semi-fin, qui, a une partie de la production qui pour l'instant...

M. Picard : 50 %.

M. Bourassa : on peut envisager à un niveau intermédiaire que des produits semi-fin soient exportés. Il ne faut quand même pas oublier que le Québec exporte la moitié de ce qu'il produit dans le domaine manufacturier. Alors, je ne vois pas en quoi l'exportation d'une partie de la production en attendant d'autres développements, encore là, c'est purement hypothétique, cela peut atténuer l'importance du projet lui-même.

M. Picard : Une dernière question sur ce point, Est ce que la vente qui va se faire aux partenaires étrangers, qui seraient avec vous autres dans ce projet, est ce que les ventes vont se faire au prix mondial des boulettes ou s'il y a des prix particuliers?

M. Gignac : Il y a deux aspects à cette question. Si le partenaire est un partenaire qui n'investit pas dans la mine, à ce moment, ce sera le prix mondial. De toute façon, il y a deux prix dans le monde; il y a le prix qu'on appelle le prix mondial de l'acier et le prix lac Érié. Il y a une petite différence entre les deux, mais pas tellement, peut-être 3 % ou 4 % de différence dans le prix. Si le troisième partenaire participe, quand je dis participer, cela veut dire prendre des dollars et les mettre sur la table, à ce moment, il jouit évidemment de tous les avantages au point de vue du profit, de la profitabilité, etc., et de l'assurance que la mine peut lui donner.

M. Picard : Cela veut dire quoi, en termes concrets?

M. Gignac : Cela veut dire que cela lui coûte moins cher que sur le marché mondial,

M. Picard Dans quelle proportion?

M. Gignac : Écoutez, dans la proportion du profit entre le coût d'une boulette et le prix qu'on vend. C'est le profit, quoi!

M. Saint-Pierre : Cela peut aussi être la perte.

M. Gignac : Cela peut être la perte aussi.

M. Saint-Pierre : Seulement pour répondre à la question...

M. Gignac : C'est assez rare que les mines.,.

M. Saint-Pierre : les risques de l'investisseur aussi.

M. Gignac : Oui, cela peut être les deux. Le meilleur cas qu'on peut citer, c'est le cas de Iron Ore Company of Canada qui a perdu une somme d'argent assez importante à la mine.

M. Guay : Est-ce que Cartier Mining va prendre une partie des boulettes ou...

M. Gignac : Jusqu'à maintenant, Quebec Cartier Mining, comme saisi ici, je crois, prend 8 %, et a une participation de 8 %. Évidemment, c'est assez compréhensible, étant donné qu'elle est avec le développement extrêmement important qu'elle a fait à Mont-Wright et Fermont, etc., et de chemins de fer qui lui appartiennent. Je pense bien qu'elle

M. Guay : Est-ce qu'elle récupère une partie des boulettes?

M...Gignac 8 %.

M. Guay : 8 % des boulettes. Vous achetez...

M. Gignac En ce moment, c'est ce qu'on est en train de discuter. veut voir comment les choses se passent au niveau de l'ensemble.

M. Guay : Le concentrateur du lac Jeannine, c'est l'ancien concentrateur de Quebec Cartier Mining?

M. Gignac : Oui.

M. Thomas : Est-ce que votre déclaration que le gouvernement est prêt à assumer, le coût de 38 %, vise plutôt à influencer les négociations avec le troisième partenaire?

M. Bourassa : C'est une interprétation.

Une Voix : C'est la bonne ou quoi?

M. Bourassa : J'ai dit ce que je pouvais dire.

M. Guay : Cela ne modifie à rien à votre projet d'aluminerie dont on devait entendre parler au mois de mai?

M. Bourassa : Le ministre n'a jamais dit qu'il parlerait de l'aluminerie au mois de mai. Vérifiez ses déclarations, il a parlé du début de l'été. Le début de juin et le début de l'été, c'est...

M. Picard : Est-ce que...

M. Bourassa : Il reste que la décision du gouvernement pourrait être un peu plus explicite à la suite de la question. La décision du gouvernement peut influencer l'évolution des négociations, mais la décision est prise d'appuyer s'il n'y avait pas de troisième partenaire.

M. Picard (Jean-Claude) Est ce que ce projet compromet le projet Ferchibald ou est-ce ...

M. Bourassa : Non.

M. Picard (Jean-Claude) : Les deux choses n'ont rien à ...

M. Bourassa : Les deux choses sont différentes. On ne compromet aucun projet... C'est positif, en un mot.

M. Coutlée : Est-ce que le troisième partenaire possible, qui pourrait prendre 38 %.

M. Bourassa : Oui.

M. Coutlée : Est-ce que ces 38 % de boulettes qu'il va prendre au Québec, va-t-il les transformer au Québec ou s'il les exporte automatiquement à l'étranger ou il les amène chez lui?

M. Gignac : C'est évident qu'il va les transporter à l'étranger. Mais il y a une valeur...

M. Coutlée : Cela veut dire qu'il y a 38 % au minimum, environ 40 % des boulettes du fer qui sortiront de là qui s'en iront à l'étranger sous forme de boulettes à ce moment.

M. Gignac : Vous avez la valeur au concentrateur primaire, vous avez la valeur à l'usine de boulettes dans certains cas, au fourneau, au concentrateur secondaire. Il peut y avoir deux ou trois valeurs d'ajoutées à la boulette. On pourrait théoriquement faire des lingots ou des billettes sur place, mais cela, c'est une autre histoire.

Une Voix : M. Morin m'avait demandé la parole. Non?

M. Lesage : L'appui financier de l'ordre de 250 000 000 \$ va s'échelonner de quelle façon?

M. Bourassa : De deux à trois ans. C'est une garantie d'emprunt que le gouvernement... Je veux dire que cela ajoute, évidemment, aux programmes d'emprunt du gouvernement, qui sont quand même assez élevés, mais je crois que la décision du gouvernement se justifie amplement sur tous les plans. La rentabilité du projet a été clairement démontrée, et je crois que, sur le plan politique, cela permet de faire un pas très important dans la mainmise des Québécois sur leurs richesses naturelles et leur transformation.

M. Guay (Jacques) : M. Gignac, il y a eu des problèmes à Port-Cartier avec l'implantation de ITT, en ce qui concerne le logement, notamment. Il y a eu des problèmes de terrains aussi, étant donné qu'une partie de Port-Cartier appartenait plus ou moins à ITT, l'autre moitié à Québec Cartier Mining. En ce qui concerne SIDBEC-DOSCO, est ce qu'il va y avoir un plan pour l'habitation?

M. Gignac : Sans vouloir mettre la charrue avant les bœufs, disons qu'on attendait que des décisions officielles soient prises pour s'occuper de ce problème. On est très conscient du problème. On a même eu certains échanges avec les autorités municipales de Port-Cartier. Ce n'est pas un problème qui peut se régler du jour au lendemain. En fait, on est conscient du problème non seulement de Port-Cartier, mais aussi de Gagnon, à cause de la ville de Fermont, qui est une ville extrêmement moderne. Je ne sais

pas si vous l'avez vue... Cela va éventuellement nous forcer à améliorer la qualité de vie à Gagnon.

M. Guay (Jacques) : Le maire de Port-Cartier...

M. Gignac : D'ailleurs, c'est normal. Les gens qui vivent là sont en droit d'avoir une qualité de vie acceptable.

M. Guay (Jacques) : s'est déjà plaint du connu un développement énorme avec l'arrivée de ITT sans planification du côté des individus.

M. Gignac : Premièrement, je ne suis pas ITT.

M. Bourassa : Normalement, les leçons vont servir.

M. Gignac : C'est cela.

M. Bercier : M. Gignac, au début de janvier, vous disiez que SIDBEC étudiait d'autres projets à l'étranger. Est-ce que vous êtes arrivés à un accord quelconque ou bien ces projets ont-ils été la décision qui a été prise aujourd'hui?

M. Gignac : Je disais que je ... À ce moment, je crois que c'était dans une conférence que j'ai donnée au mois de janvier 1974...

M. Bercier : En 1975.

M. Gignac En 1975? En tout cas, on n'en est pas à une année près. À ce moment, je voulais simplement indiquer qu'on essayait de cerner le problème et de voir toutes les options possibles, même les options a fait que sa ville avait abandonnés, à cause de l'étranger. C'est ce qu'on a fait. On est allé dans les pays où il y a du minerai de fer. Je peux vous dire que c'est le Brésil, entre autres, pour voir ce qu'ils peuvent offrir, etc. On en est venu à la conclusion que « home sweet home », on était mieux à la maison qu'à l'extérieur, surtout sur une longue période de temps.

M. Picard (Jean-Claude) : Est-ce que ce projet règle...

M. Bourassa : Avec des richesses comme on a au Québec...

M. Gignac : Surtout quand c'est sur notre....

M. Bourassa ... il aurait été impensable qu'on s'approvisionne à l'extérieur.

M. Picard (Jean-Claude) : Est-ce qu'avec ce projet, votre approvisionnement est réglé pour plusieurs années à venir ou ...

M. Gignac : Je dirais à peu près... Là, écoutez! Je ne suis pas un prophète, mais cela nous mène à 3 000 000 de tonnes d'acier; si on n'a pas de partenaire, ce sera 6 000 000 de tonnes éventuellement. Une fois que Sidbec sera réellement sur la « map » si on peut dire, je pense

qu'on ne peut pas donner un chiffre magique qui va dire arrête é cinq millions de tonnes ou à six millions de tonnes. Cela va dépendre de la conjoncture économique d'ici à 1990 ou 2000. À ce moment, je vais être à ma retraite.

M. Picard : Cela paraît vous mener jusqu'à quand à peu près quand même?

M. Gignac : Les trois millions de tonnes?

M. Picard Oui.

M. Gignac : 1983, 1984.

M. Bourassa : Y a-t-il d'autres questions?

M. Guay : Si vous ne trouvez pas de partenaires et s'il est question seulement de trois millions de tonnes, cela a-t-il des effets sur le nombre d'emplois que vous avez annoncés tantôt?

M. Gignac : Vous dites : seulement trois millions de tonnes. C'est beaucoup de tonnes.

M. Guay : On a parlé de six millions et on nous a donné des chiffres d'emplois. Cela a-t-il des répercussions sur le nombre d'emplois si c'est trois millions ou six millions?

M. Gignac : En aval. Évidemment, cela a des répercussions parce que si on utilise trois millions de tonnes alors qu'en ce moment, on en fait 900 000 ... Si on passe de 900 000 tonnes à la phase 2, 1 600 000, à la phase 3, peut-être 2 500 000 ou 2 800 000, c'est évident que cela va créer des emplois en aval. Cela veut dire que cela assoit Sidbec d'une façon solide au départ, et on va pouvoir s'occuper d'autres problèmes que celui-là. Parce qu'on vit un peu sur des cordes raides de ce temps-là.

Une Voix : M. Lesage.

M. Lesage : À la suite de votre dernier rapport annuel il y a des gens qui connaissent cela, je ne suis pas dans ceux-là ils ont dit qu'après six ans, SIDBEC-DOSCO pouvait atteindre un seuil de rentabilité. Si vous ne trouvez pas de partenaires, n'y a-t-il pas de danger que vous retrouviez les problèmes dont vous aviez réussi à sortir depuis les dernières années?

M. Gignac : Des partenaires dans la mine?

M. Lesage : Oui, bien, le partenaire...

M. Bourassa : Cela dépend du marché international.

M. Lesage : Le troisième partenaire dont il est question... M. Gignac Vous parlez du minerai, des boulettes? M. Lesage Oui.

M. Gignac : À ce moment, on ferait, comme au Vénézuela ou comme d'autres pays, le Brésil ou d'autres. On ferait de l'exportation, mais de l'exportation de boulettes au lieu de faire de l'exploitation de concentré... Je dois vous dire qu'un des problèmes qui se posent

actuellement dans l'aciérie, à l'échelle mondiale, c'est la pollution. Et un des éléments les plus importants de la pollution, c'est ce qu'on appelle l'agglomération, à l'usine même. Alors, pour éviter l'agglomération, au lieu de passer par des fours Martin, on passe maintenant par la voie des haut-fourneaux et des convertisseurs à l'oxygène, ce qui nécessite l'emploi de boulettes d'oxyde de fer. De plus en plus, le monde de l'acier va utiliser des boulettes. Je lisais la semaine dernière, dans un journal d'acier, American Iron and Steel Institute, que d'ici 1980, les aciers américains enlever la pollution, mais la diminuer. Cela vous donne un ordre de grandeur. Alors, la boulette est un élément qui réduit la pollution comparativement à l'utilisation d'un concentré primaire.

M. Bercier : C'est un procédé que vous utilisez?

M. Gignac : Là, c'est différent. Il n'y a pas de pollution, il n'y a que de la vapeur.

M. Bourassa : Et il faut dire que Sidbec est l'une des seules entreprises qui réussit dans cela.

M. Gignac : On est...

M. Bercier : la seule?

M. Gignac : la seule qui a réellement réussi dans cela. On est en train de construire le module d'oxyde de fer et les équipements d'agglomération vont disparaître, devraient dépenser entre 25 milliards \$ et 30 milliards \$ pour, non pas

M. Bourassa : C'est un succès technologique de Sidbec qui est mondial.

M. Gignac : Cela a été un succès mondial. Pour une fois, on n'est pas gêné de le montrer.

M. Bourassa : Il y a plusieurs exemples.

M. Picard : À part l'entente de développement de Sidbec, M. Gignac, par rapport à l'ensemble du développement de Sidbec, comment peut-on maintenant envisager la phase 2, la phase 3? Est-ce que ce sont toujours des agrandissements à Contrecoeur ou si ...

M. Gignac : Cela me semble assez évident que Contrecoeur n'ira pas en diminuant. Donc, il va aller en augmentant et la phase 2 de l'expansion se fait à Contrecoeur. On rajoute deux fours électriques et une autre usine de réduction du minerai et je dois vous faire remarquer que jusqu'à maintenant, le plus gros des sommes d'argent qui ont été dépensées par Sidbec l'ont été, pas tellement pour les produits finis, mais surtout pour s'assurer d'avoir les matériaux nécessaires pour faire des produits finis.

M. Picard : Là-dessus, justement, est ce que l'entente qui interviendrait avec un troisième partenaire, dans lequel immédiatement ou dès le début de la mise en opération de l'usine de bouletage qui pourrait prendre grossièrement 40% des boulets et s'en aller chez lui, est ce qu'il est prévu que, si dans sept ou huit ans, dans votre planification, SIDBEC trouvait logique de faire une nouvelle usine ici au Québec et de s'agrandir et grossir, à ce moment-là, on peut récupérer les 40%?

M. Gignac : À ce moment-là, il faudrait trouver d'autres mines.

M. Picard : D'autres sources.

M. Gignac Et dans les alentours. C'est une des raisons, d'ailleurs, qui nous a attirés là, c'est parce que Fire Lake était extrêmement avantageux. L'infrastructure de la mine est là. C'est très près de Gagnon. Les services sont là, la ville est là, le chemin de fer, etc. En fait, cela a pris un mille de voie ferrée pour rattacher la mine à la voie principale. Alors, il s'agirait de faire de la recherche, ce qu'on se propose de faire éventuellement pour trouver un autre dépôt qui ne serait pas trop loin de cette infrastructure qui coûte énormément cher. Je peux vous dire que, si on recommençait Fire Lake à neuf, cela coûterait à peu près 250 000 000 \$ de plus que cela va coûter.

M. Picard : Ce que je voulais dire par là c'est que l'entente avec votre partenaire n'est pas; limitée dans le temps. Ce que vous envisagez.

M. Gignac : Non. Cela va jusqu'à la fin de la mine.

M. Picard : Jusqu'à la fin de la mine.

M. Gignac : S'il participe sur le plan de l'équité et à long terme.

M. Picard : Combien faudrait-il de temps pour épuiser la mine?

M. Gignac : Il faudrait de 30 à 35 ans.

M. Bourassa : Ceux qui auront des questions, les journalistes spécialisés dans le secteur pourront continuer à poser des questions à M. Gignac. Là, pour les interviews...

M. Gagnon (Jean-Paul) : Est-ce qu'on peut poser une question sur d'autres sujets?

M. Bourassa : Je vais faire les interviews d'abord. Je pourrai vous voir après.

M. Gagnon : Je ne sais pas si cela intéresse un peu tout le monde. La manchette de la Presse, aujourd'hui, concernant l'enquête sur les contrats de la baie James.

M. Bourassa : Je n'ai pas eu le temps. Ce sont les derniers jours de la session, alors on n'a pas le temps de ...

M. Gagnon : Sans avoir lu les journaux, M. Bourassa. Est-ce que vous avez été mis au courant de cela?

M. Bourassa : C'est le soir que je lis les manchettes de la presse. Disons que...

M. Gagnon : Je ne vous demande pas de lire les manchettes de la presse. Je vous demande de nous informer...

M. Bourassa : Je suis ici pour annoncer quelque chose de positif et après, si vous avez d'autres questions à me poser, après les interviews, d'accord. Si on se met à toucher à tous les autres sujets, les rumeurs d'un côté et les rumeurs de l'autre, il y a un investissement d'un demi-milliard dans un secteur clef de l'économie québécoise. Cela vaut la peine. D'accord? Je vais donner les interviews et ceux qui veulent continuer à poser des questions à M. Gignac.